



Rapport d'activité de l'Office de l'OKAJU

L'OKAJU en tant que service public



Qui est l'OKAJU ?

L'OKAJU, ou *Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher*, est une institution dédiée à la défense, à la sauvegarde et à la promotion des droits des enfants et des jeunes au Luxembourg. Elle agit pour s'assurer que leurs droits sont respectés, les écoute, les conseille et les aide en cas de besoin.

- Il veille à ce que l'intérêt supérieur de l'enfant soit toujours pris en compte dans chaque décision le concernant, que ce soit par les parents, les institutions, les administrations, les entreprises ou les acteurs économiques privés.
- L'OKAJU aide chaque enfant à faire face aux violations de ses droits. Il est à l'écoute et encourage l'enfant à exprimer librement ses idées et ses émotions.
- L'OKAJU peut être contacté pour des conseils ou pour déposer une réclamation concernant les droits et intérêts de l'enfant.

Comprendre les droits de l'enfant

Tous les enfants ont des droits fondamentaux qui doivent être protégés et respectés. La Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CRDE), adoptée en 1989 par les Nations Unies et ratifiée par le Luxembourg en 1993, est un traité essentiel qui reconnaît et protège ces droits. Cette convention engage les Etats à veiller au bien-être des enfants en leur garantissant des droits tels que le droit à un nom, à une nationalité, à une éducation de qualité et aux meilleurs soins de santé. Elle assure également la protection des enfants contre toutes formes de violence, d'exploitation et de discrimination.

La CRDE repose sur quatre principes fondamentaux qui visent à renforcer la protection des enfants dans toutes les situations :

La non-discrimination

tous les enfants, sans exception, doivent bénéficier des mêmes droits.

L'intérêt supérieur de l'enfant

chaque décision doit viser le bien-être de l'enfant avant tout.

Le droit à la vie, à la survie et au développement

les enfants ont droit à des conditions de vie qui soutiennent leur développement physique, mental et social.

Le respect des opinions de l'enfant

les enfants doivent être écoutés et leurs opinions prises en compte, notamment dans les décisions qui les concernent.

La défense de ces droits contribue à créer un environnement où chaque enfant peut grandir en sécurité, s'épanouir et participer activement à la société.

Processus de travail de l'OKAJU

Pour contacter l'OKAJU, aucune condition préalable n'est nécessaire. L'*Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher* peut être joint par téléphone au 28 37 36 35, par email à contact@okaju.lu, ou sur les réseaux sociaux.

Comment se déroule la procédure de saisine ?



Qui peut contacter l'OKAJU ?

L'*Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher* peut être contacté par tous les enfants et adolescents de moins de 18 ans, ainsi que par les parents ou tuteurs légaux d'un enfant dont les droits ne sont pas respectés. Toute personne qui connaît l'enfant peut également le faire. En outre, les institutions ou associations qui s'occupent d'enfants peuvent demander des conseils sur les droits des enfants.

Impressions de la visite auprès du *Kannerrot* de la Maison relais à Weiler-la-Tour (07.07.2024)



L'OKAJU remercie chaleureusement les enfants du *Kannerrot*, ainsi que la chargée de direction Patricia Siebenaller et son équipe, pour leur accueil convivial et leurs échanges riches et constructifs, reflétant leur intérêt et leur engagement en faveur des droits de l'enfant.



E.

La promotion des droits de l'enfant

Aperçu sur les activités de formation, d'information et de promotion

Les activités qui suivent, illustrent par la diversité des sujets abordés, du public-cible présent et des formats d'intervention choisis, le champ d'action varié et large de l'OKAJU.

Ateliers pour enfants et jeunes

« Sensibilisation aux violence sexuelles »

Atelier proposé aux élèves du Lycée Guillaume Kroll en collaboration avec Dr Mary Faltz.

👤 100 | 📅 30.11 ET 08.12.2023

« Wat bedeit fir dech Gewalt ? »

Participation à un atelier pour enfants et jeunes dans le contexte de la *Kanner- a Jugendkonferenz* (KAJUKO), organisée par le *Jugendbureau Éisleck*.

👤 36 | 📅 09.03.2024

« Ech si wichteg! Ech huele mir Zäit! »

Atelier pour enfants dans le cadre de la « Children's Conference » (CHICO) organisée par le *Kannermusée Plomm*.

👤 117 | 📅 12.04.2024

Atelier de sensibilisation aux droits de l'enfant

Atelier pour élèves de l'enseignement secondaire lors de la « Journée de la Diversité » à l'École internationale de Differdange (EIDE).

👤 72 | 📅 08.05.2024

Ateliers pour parents

« Sensibilisation aux droits de l'enfant »

Soirée d'information pour parents à la Maison relais *Italie* à Dudelange organisée par la *Eltereschoul Janusz Korczak*.

👤 13 | 📅 24.04.2024

Formations et conférences pour professionnels

« Les champs de compétence de l'OKAJU et du SMS »

Formation pour le personnel enseignant et éducatif de l'enseignement fondamental organisée en collaboration avec le Service de médiation scolaire (SMS).

👤 46 | 📅 23.11, 30.11.2023 ET 06.06, 13.06.2024

Atelier dans le cadre de l'initiative « Bildungslandschaften »

organisée par la Ville d'Esch et l'UP_FOUNDATION et mettant en place des aires de jeu mobiles (*Spillstrossen*) au Centre-Ville.

👤 22 | 📅 28.05.2024

Atelier de sensibilisation aux droits de l'enfant

proposé aux étudiants et étudiantes de la terminale lors de la « Semaine des droits de l'enfant » au Lycée Technique pour professions éducatives et sociales (LTPES).

👤 21 | 📅 27.06.2024

« Nos droits en tant qu'enfants et comment mieux les comprendre »

Echange avec le Conseil d'enfants de Weiler-la-Tour.

📅 08.07.2024

Table ronde avec des élèves du Lycée Technique d'Ettelbruck (LTE)

au sujet des droits de l'enfant dans le cadre de la santé mentale

👤 78 | 📅 10.10.2024

« Droits et devoirs des parents et des enfants »

Soirée d'information pour parents au Service d'éducation et d'accueil *Heemelmaus* à Esch-sur-Alzette organisée par la *Eltereschoul Janusz Korczak*.

👤 7 | 📅 08.05.2024

« Les jeunes, leurs droits, leur participation, leur protection – vous y contribuez ! »

Echange avec les professionnels du secteur de la Jeunesse, organisé en collaboration avec la Direction générale du secteur de la jeunesse du MENJE.

👤 29 | 📅 05.06.2024

« Bien accueillir et accompagner les mineurs non accompagnés »

Intervention lors de la formation destinée aux professionnels du secteur social, organisée par la Fédération des acteurs du secteur social au

Luxembourg (FEDAS).

👤 29 | 📅 07.10 ET 10.10.2024

Conférences/colloques/tables rondes organisés par l'OKAJU

« Children in Migration »



Conférence organisée par le point de contact luxembourgeois du *European Migration Network* (EMN) et l'OKAJU à l'attention des membres du réseau européen ENOC des ombudspersonnes pour les enfants et les jeunes. L'objectif de cet événement était d'avoir une discussion ouverte sur les aspects spécifiques des droits des mineurs non accompagnés ressortissants de pays tiers. Un focus du programme a été la présentation et discussion des résultats de la question ad hoc sur la « Tutelle des mineurs non accompagnés » publiés en février 2024 par EMN-Luxembourg. Suite aux feedbacks positifs des participants, il est projeté de reconduire cette réunion dans les prochaines années.

👤 60 | 📅 20.06.2024

Summer Seminar 2024



Journées d'échange organisées par l'OKAJU portant sur les défis actuels en matière des droits de l'enfant, l'accès aux soins pédiatriques et la santé mentale des jeunes.

👤 167 | 📅 16.07 -18.07.2024

« L'accès aux droits pour les enfants et les jeunes – pratiques, défis et améliorations »

Demi-journée de réflexion organisée par l'OKAJU, l'UNICEF, le Centre de médiation, la Représentation au Luxembourg de la Commission Européenne, le Bureau de Luxembourg du Parlement européen. Avec des témoignages de jeunes recueillis par l'Agence Nationale pour l'Information des Jeunes (ANIJ). Avec la participation et conférence de Benoit Van Keirsbilck, directeur de la section belge de Défense des Enfants - International (DEI). Il est rédacteur en chef du *Journal of Children's Law* (Belgique) et membre du comité consultatif de l'étude mondiale des Nations unies sur les enfants privés de liberté. En 2021, il a été élu membre du Comité des droits de l'enfant des Nations unies.

👤 90 | 📅 24.10.2024

Conférences/colloques/tables rondes avec l'intervention de l'OKAJU

« Enfants migrants – Accès à l'éducation »

Animation d'un panel de discussion lors de la conférence nationale annuelle de *European Migration Network* (EMN) portant sur l'accès à l'éducation et le rôle de l'éducation dans le développement et l'inclusion sociale des enfants migrants.

👤 60 | 📅 23.11.2023

« Le sport loisir et l'éducation physique comme promoteurs et vecteurs des droits de l'enfant »

Présentation thématique de l'OKAJU concernant les droits de l'enfant dans l'environnement du sport-loisir lors de la 58^e Assemblée générale de la LASEP (Ligue des associations sportives de l'enseignement fondamental).

👤 150 | 📅 29.02.2024

« Trau Dich! - Warum und wie wir uns und unseren Kindern (wieder) mehr zumuten müssen »

Participation à une table ronde dans le contexte du symposium organisé par le Centre d'animation pédagogique (CAPEL) de la Ville de Luxembourg.

👤 80 | 📅 16.3.2024

« Et l'enfant dans tout ça ? »

Allocution d'ouverture sur l'évolution des droits de l'enfant lors du colloque international organisé par l'Association Internationale Francophone des Intervenants auprès des familles séparées (AIFI) et portant sur les besoins réels des enfants dans des familles séparées.

👤 118 | 📅 17.05 -18.05.2024

« Vu klengem un institutionaliséiert. Wéivill pädagogesch Betreuung verdroe Kanner? »

Modération de la soirée thématique organisée par le Lycée Technique pour professions éducatives et sociales (LTPES) et l'Association nationale des Communautés éducatives et sociales (ANCES) à l'occasion du 50^e anniversaire des études d'éducateur/-trice à Luxembourg.

👤 50 | 📅 21.05.2024

« Kannerarmut - (k)een Thema? - Schnëttstellen zwëschent Kannerrechter a Sozialrechter »

Contribution au Forum Caritas 2024 dédié à la thématique de la pauvreté des enfants au Luxembourg. Participation active également à l'atelier « La maltraitance institutionnelle : existe-elle au Luxembourg ? » lors de la journée du symposium.

👤 ENVIRON 150 | 📅 23.05.2024

« Les défis de la jeunesse au Luxembourg »

Participation à la table ronde portant sur la pauvreté intergénérationnelle et les inégalités sociales chez les jeunes au Luxembourg dans le cadre de la conférence organisée par la Cellule scientifique de la Chambre des Députés.

👤 100 | 📅 23.05.2024

« Comprendre et agir pour le respect des droits des clients et bénéficiaires »

Intervention au sujet des droits de l'enfant lors de la journée *Think Tank* organisée par la Croix-Rouge Luxembourgeoise.

👤 230 | 📅 13.06.2024

« Comment protéger les enfants victimes de violences fondées sur le genre dans le contexte de la migration et de l'asile ? »

Intervention lors d'une table ronde organisée par Passerel a.s.b.l.

👤 28 | 📅 17.06.2024

Conférence Media Reform

Intervention lors d'une table ronde portant sur la protection des droits des enfants lors de la deuxième conférence sur les influenceurs organisée par le Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique (SMC) du gouvernement luxembourgeois et l'Université du Luxembourg.

👤 45 | 📅 02.07.2024

« Accompagner les enfants - Reconnaître et comprendre leurs émotions »

Allocution d'introduction thématique par l'OKAJU lors de la 3^e conférence nationale de l'Assistance parentale organisée par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE).

🗓 98 | 📅 16.10.2024

« Rechtliche Fragen & Antworten bei Menschen mit Variationen der Geschlechtsmerkmale »

Intervention lors d'une table ronde dans le contexte du *Intersex Awareness Day* organisé par Intersex & Transgender Luxembourg a.s.b.l.

🗓 25 | 📅 25.10.2024

Foires et stands d'information de l'OKAJU

Au cours de l'année 2024, l'OKAJU a participé à de nombreuses manifestations avec un stand d'information sur les droits de l'enfant. Les rencontres et les échanges avec enfants et jeunes, parents et professionnels des différents secteurs de l'éducation et de l'aide à l'enfance et à la famille ont permis de présenter l'OKAJU en tant qu'institution, de mieux faire connaître les droits de l'enfant et les mesures de protection, de sauvegarde et de respect de ces droits.

41^e édition du Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté



organisé par le CLAE (Comité de liaison des associations issues de l'immigration).

🗓 25.2.2024

5^e édition de la Foire BNE (Foire de l'éducation au développement durable)

organisée par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE).

🗓 26.3.2024

Weltspilldag organisé par l'Erzählungs- a Familjeberodung AFP Solidarité-Famille

🗓 9.6.2024

Kannerrechtsfest

Journée de sensibilisation et de promotion de droits de l'enfant, organisée par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE).

🗓 16.6.2024

Kannerrechts-Rallye

organisé par le Service national de la Jeunesse (SNJ).

🗓 17.6.2024

Semaine des droits de l'enfant

au Lycée Technique pour professions éducatives et sociales (LTPES).

🗓 27.6.2024

BiSc(h)ool – Foire scolaire à Bissen



🗓 28.9.2024

3^e conférence nationale de l'Assistance parentale organisée par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE)

🗓 16.10.2024

OKAJU Summer Seminar 2024

Journées de formation, d'information et d'échange sur la situation des droits de l'enfant au Luxembourg et dans le monde

Le *Summer Seminar* est organisé chaque année par l'OKAJU, en partenariat et avec le soutien de la Chambre des Salariés, la Commission consultative des droits de l'Homme (CCDH), l'Ombudsman/le Contrôleur externe des lieux privés de liberté (CELPL), le Centre pour l'Égalité du Traitement (CET), et, cette année, en coopération avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, le Ministère de la Justice, le Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale, des institutions publiques et des organisations et acteurs de la société civile.

L'édition 2024, à l'instar des années précédentes, cherchait à créer un espace de rencontres et d'échanges pour des acteurs institutionnels et politiques, des professionnels des secteurs social, éducatif et socio-judiciaire, des professionnels du droit (avocats, magistrats, juristes, médiateurs), des étudiants et étudiantes et des jeunes intéressés par les thématiques abordées.

Le 16 juillet, l'édition 2024 du **Summer Seminar** a été ouverte par une visite du **Kannermusée Plomm** à Wiltz.



Lors de la demi-journée du 17 juillet, des défis actuels en matière des droits de l'enfant étaient abordés par Madame la Ministre Elisabeth Margue et différents intervenants et intervenantes dont Jörg Gerkrath, Vice-président de la Commission consultative des Droits de l'Homme, Marta Tarragona Fenosa, experte en droit des enfants auprès de la Commission Européenne, Mariama Diallo, coordinatrice de *Child Friendly Justice European Network*, Alexandra Huberty, Première Vice-présidente du Tribunal d'arrondissement de Luxembourg, Maître Deirdre Du Bois, Avocate à la Cour, Magali de Rocco, Marzenka Krejcirik et Mme Emma Toussaint de l'*AEF Social Lab*. L'intervention de Reneta Krivonozova, responsable de la politique et du plaidoyer chez *Eurochild*, fut reportée au 18 juillet.

La journée de réflexion du 18 juillet portait sur l'accès aux soins pédiatriques et la santé mentale avec, entre autres, des interventions de Madame la Ministre Martine Deprez, Françoise Berthet, Présidente de l'Observatoire national de la Santé, Françoise Fandel, médecin scolaire responsable de la Ville de Luxembourg, Julia D'Alimonte, Directrice adjointe à la Direction de Santé, Fränz D'Onghia, Chargé de Direction de la Ligue Luxembourgeoise d'Hygiène Mentale et des jeunes conseillers de l'OKAJU, les *OKAJU Young Advisors*. Les échanges se poursuivaient au sein de différents ateliers thématiques et des discussions en plénière.



Matériel d'information et de sensibilisation

Publications

« Un siècle de droits de l'enfant : un héritage et un engagement international à l'épreuve du temps »



Pour commémorer le centenaire de l'adoption de la Déclaration de Genève, le 26 septembre 1924, l'OKAJU a publié une brochure intitulée *Un siècle de droits de l'enfant : un héritage et un engagement international à l'épreuve du temps*. Ce document présente les évolutions significatives des droits de l'enfant et souligne l'engagement continu en faveur de leur protection.

L'année 2024 marque le centenaire d'une lutte acharnée et de progrès significatifs pour les droits de l'enfant. L'adoption de la *Déclaration de Genève* en 1924 a constitué un tournant décisif, lançant un mouvement international pour la défense des droits de l'enfant. Cette publication rend hommage à cet esprit précurseur et aux efforts souvent négligés dans la mémoire collective. Elle est le résultat d'une conférence donnée par le Dr. Philip Veerman, organisée par l'OKAJU, qui s'est tenue le 23 février 2023 au *Mënscherechthaus*, sous l'égide de la Commission luxembourgeoise pour l'UNESCO.

« Aujourd'hui, 100 ans après la Déclaration de Genève et 35 ans après l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CRDE), nous devons encore faire face au risque de recul dans le domaine des droits et de la protection des enfants. Les droits de l'enfant ne sont pas négociables. Ensemble, nous pouvons veiller à ce qu'ils continuent à occuper une place centrale dans notre société, et à garantir aux enfants un environnement sûr, sain et épanouissant. »

Cette publication est accessible sur le site de l'OKAJU. Nous encourageons tous les intéressés à contribuer à l'enrichissement de cette chronologie et à promouvoir les recherches sur l'évolution des droits de l'enfant au Luxembourg.

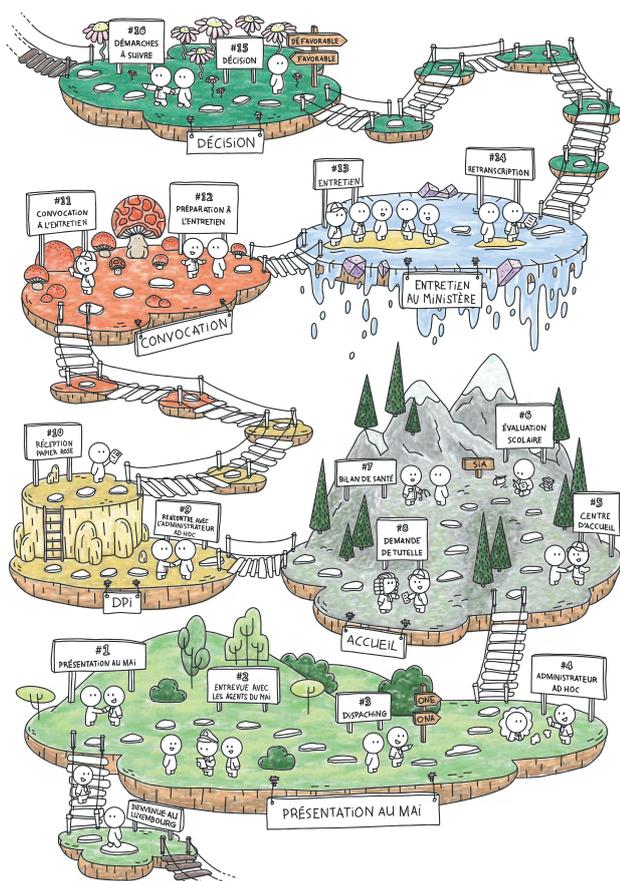
« Le parcours des MNA »

Brochure pour professionnels, roadmap et notebook pour enfants et adolescents

La brochure « le parcours des MNA », réalisée en partenariat avec la Croix-rouge, FMPO, Caritas et Elisabeth, fournit des informations pratiques sur l'encadrement des mineurs non accompagnés aux professionnels qui les accueillent. La brochure a pour ambition d'être un outil d'information et de travail et de sensibiliser les professionnels travaillant dans ce domaine aux défis qui se posent dans le contexte luxembourgeois.

Le notebook et la roadmap sont destinés aux enfants et aux adolescents mineurs non accompagnés. La roadmap illustre de façon compréhensible à l'aide de graphiques les différentes étapes

à parcourir dans le processus de la demande de protection internationale. Le notebook, un carnet de notes individuel, permet au jeune de garder une trace de ses expériences personnelles et de ses impressions, des personnes qu'il a rencontrées, des contacts qu'il aimerait garder, des dates clés de son parcours, etc. Le carnet de notes peut être adapté à la situation individuelle de chaque jeune, à son histoire et à son vécu.



Matériel de promotion

Depuis des années, l'OKAJU conçoit une variété de matériel de promotion et de sensibilisation aux droits de l'enfant qu'il met à disposition aussi bien des acteurs professionnels que des individus, dont notamment les enfants, les adolescents et leurs familles.

Cette offre inclut des ressources pédagogiques diversifiées, des affiches de la Convention des droits de l'enfant en plusieurs langues, des jeux de cartes ainsi que des objets à caractère promotionnel tels que des stylos, des règles, des calendriers, des agendas et des blocs-notes.

Des parapluies, les Kannerrechtsprabbelen, symbolisant la protection des droits de l'enfant ainsi que des cubes géants en mousse et en carton illustrant les 42 droits fondamentaux tels que définis dans la Convention internationale des droits de l'enfant, sont mis à disposition des structures d'éducation formelle et non formelle qui proposent des projets pédagogiques sur les droits de l'enfant.

L'OKAJU a dès le début encouragé et accompagné l'élaboration des différents outils qui illustrent et expliquent le parcours des mineurs non accompagnés au Luxembourg, cette initiative permettant de faire sortir les jeunes concernés de l'ombre des procédures administratives et judiciaires et de les considérer comme des enfants ou des adolescents avec leurs besoins spécifiques et très individuels liés à leur vécu, leur âge, leur génération.

La conception des ressources pédagogiques s'inscrit dans une approche plus large de sensibilisation et de promotion permettant aux enfants et aux adolescents de connaître et de comprendre leurs droits, d'en concevoir l'importance et de savoir comment les mettre en œuvre.

Pour commander du matériel de promotion ou de sensibilisation, il suffit de contacter l'OKAJU par téléphone ou par courriel à l'adresse: contact@okaju.lu.



Les OKAJU Young Advisors, les jeunes conseillers de l'OKAJU

L'OKAJU est un des principaux acteurs au Luxembourg en matière de promotion, de sauvegarde et de protection des droits de l'enfant. Afin de pouvoir remplir ses missions de défenseur des droits de l'enfant de la façon la plus complète possible, l'OKAJU se veut porteur de la voix des jeunes et, pour cela, donne la parole aux enfants et aux jeunes. Le projet « Okaju Young Advisors », lancé en 2023, réunit une dizaine de jeunes, âgés entre 17 et 22 ans, qui, comme l'indique leur nom, conseillent l'OKAJU dans la mise en œuvre d'actions visant à sensibiliser à l'existence et à l'importance du respect des droits de l'enfant tels que définis par la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*. Les jeunes conseillers de l'OKAJU sont des partenaires privilégiés qui partagent leurs expériences, leurs opinions et leurs convictions, qui posent des questions et demandent des réponses et qui, par-là, permettent à l'équipe de l'OKAJU d'intégrer la perspective des jeunes dans leurs démarches, actions et projets.

Pour les *Okaju Young Advisors*, l'année 2023 était marquée par l'analyse des dispositifs de promotion et de sensibilisation existants et la formulation de neuf recommandations en vue d'accroître la visibilité et l'accessibilité de l'OKAJU, présentées à Malte en juillet 2023, lors de la conférence ENYA (*European Network of Young Ambassadors*) et à Bruxelles à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ENOC (*European Network of Ombudspersons for Children*).

En 2024, cette première phase du projet fût clôturée par une visite de la Chambre des Députés et une entrevue avec Monsieur Claude Wiseler, président de la Chambre des Députés. Lors de cet échange, les jeunes conseillers de l'OKAJU ont eu l'opportunité de présenter lesdites recommandations ainsi que d'avoir un échange sur le rôle des jeunes dans la construction, la promotion et la sauvegarde des principes de la démocratie.



« Un élément essentiel pour soutenir le travail de l'OKAJU est d'intégrer la perspective des jeunes dans les démarches de l'OKAJU ».

Claude Wiseler, Président de la Chambre des Députés, à propos du rôle et des missions des OKAJU Young Advisors



La sensibilisation aux questions de santé mentale et à l'importance d'une prise en charge adaptée aux besoins des enfants et des jeunes était un des sujets prioritaires des *Young Advisors* en 2024. Les interventions de quatre jeunes conseillers lors du *Summer Seminar* en juillet 2024, les témoignages personnels et poignants qu'ils partageaient avec le public, les revendications qu'ils formulaient sur base de leurs expériences, ont dressé le cadre aux échanges et discussions des professionnels. Lors des échanges avec des collaborateurs et collaboratrices de l'OKAJU en octobre 2024, les jeunes ont pu partager leurs expériences, soutenir, à partir de constats vécus, des thématiques essentielles et identifier des pistes de solution.

L'année 2024 s'inscrit dans la continuité des activités réalisées en 2023 : la mise en place progressive des neuf recommandations qui d'ailleurs va continuer dans les années à venir, l'élargissement des missions des *OKAJU Young Advisors* vers de véritables conseillers, apportant leur expertise sur des sujets prioritaires et contribuant ainsi à l'élaboration de messages clés et de documents, à la conception de matériel d'information et de sensibilisation adapté à un jeune public. Différents projets sont d'ores et déjà en phase de conception : la réalisation d'une boîte à casse-croûte OKAJU, coup de cœur des jeunes conseillers, l'élargissement du réseau des *OKAJU Young Advisors*, la mise en place d'échanges entre pairs sur différents sujets identifiés par les jeunes conseillers, etc.

Projets en partenariat

Collaboration avec le *Kannermusée Plomm*

Le *Kannermusée Plomm*, par sa vocation, est un des partenaires privilégiés de l'OKAJU. Cet espace invitant à la découverte et à la créativité, promouvant la participation à tous les niveaux, sait mettre en œuvre et ce de façon exemplaire, les droits de l'enfant tels que définis dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Outre la mise à disposition permanente de matériel pédagogique par l'OKAJU et la participation à la *Children's Conference (CHICO)*, organisée par le *Kannermusée Plomm*, un échange régulier sur des sujets communs caractérise la relation professionnelle entre les équipes des deux institutions. Une collaboration renforcée, visant la mise en place des projets communs, sera envisagée dans des années à venir.

La « convention de la section des jeunes pompiers luxembourgeois » du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS)

Depuis 2023, l'OKAJU et le département « Pédagogie et projets » du Corps grand-ducal d'incendie et de secours collaborent de façon régulière. Cette collaboration se caractérise par une compréhension commune et partagée de l'importance des droits de l'enfant et de leur promotion, sauvegarde et protection. Ainsi, en 2023, lors d'une série de soirées thématiques, l'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher a donné un aperçu sur l'évolution des droits de l'enfant au cours des cent dernières années et a présenté les droits de l'enfant inscrits dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.



La « convention de la section des jeunes pompiers luxembourgeois » a été élaborée dans le cadre d'ateliers offerts aux moniteurs et monitrices de jeunes pompiers. Elle constitue la base pour le travail pédagogique et la prise en charge des jeunes pompiers.

« La participation des jeunes à toutes les décisions les concernant est reconnue comme un droit fondamental. Le travail pédagogique s'orientera en permanence par rapport à ce droit fondamental. En même temps, la participation des jeunes est une condition indispensable au développement du processus d'(auto-) éducation à la pensée démocratique. ». La convention contient entre autres des informations sur l'OKAJU, son rôle et ses missions, ainsi que des coordonnées de contact.

Afin d'intégrer durablement la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant dans les activités offertes aux jeunes pompiers, le CGDIS propose différentes activités, comme p. ex. l'exploration des droits de l'Homme lors d'une randonnée autour du site de Cinqfontaines, des projections de films, des activités ludiques permettant d'aborder les droits de l'enfant.

Collaboration dans le contexte de projets de recherche

L'échange et le partenariat des INDH (institutions nationales indépendantes de défense des droits de l'homme) avec le monde académique est une des « activités recommandées » que le Comité des droits de l'enfant précise dans son Observation générale 2 (CRC/GC/2002/215 novembre 2002) : « (...) Concourir à la formulation de programmes ayant pour objet de dispenser un enseignement et de mener des recherches concernant les droits de l'enfant (...) ». Dans cette visée, l'OKAJU encourage la genèse de projets de recherche qui permettent d'analyser en profondeur des thématiques relevant de la promotion, de la sauvegarde et de la protection des droits de l'enfant.

« CHAMP – Childhood Adversity and Mental Health Project »

Ainsi, l'OKAJU soutient par exemple le projet de recherche luxembourgeois « CHAMP – Childhood Adversity and Mental Health Project »¹ financé par le FNR et dirigé par les chercheurs Pascale Engel De Abreu, Robert Kumsta et Cyril Wealer. « Les enfants confrontés à des circonstances de vie difficiles, incluant l'adversité et les traumatismes, sont plus susceptibles de rencontrer des problèmes de santé mentale et des difficultés scolaires. Cependant, les mécanismes cognitifs et biologiques sous-jacents qui lient les adversités précoces à ces résultats restent mal compris. Comprendre l'interaction complexe entre divers facteurs influençant le développement de l'enfant constitue la pierre angulaire pour développer des interventions efficaces. Le projet CHAMP vise à combler cette lacune de connaissances en examinant de manière approfondie la santé mentale et le développement cognitif des enfants dans divers environnements, y compris les foyers d'accueil, les familles d'accueil et les internats au Luxembourg. En adoptant une approche holistique et interdisciplinaire, le projet analysera pour la première fois au Luxembourg les aspects psychologiques, biologiques, éducatifs et sociaux de l'adversité vécue pendant l'enfance dans un seul projet. ».

Scientist in residence / Séjour de recherche (janvier 2024) : Projet d'étude concernant l'impact du placement sur les parcours de vie (2025-2028)

En janvier 2024, l'OKAJU a accueilli Ana Claudia Da Silva, psychologue de l'enfance et de l'adolescence, diplômée de l'Université de Lausanne et candidate à un doctorat. Elle a mené une étude de faisabilité pour un projet de recherche introduit en 2024 auprès du Fonds de recherche national suisse (FNS) portant sur l'impact biographique et familial des placements en institution.

Le projet s'intéresse plus spécifiquement aux individus ayant été placés dans une institution étatique au Luxembourg dans les années 90, période marquée par plusieurs changements législatifs significatifs concernant les droits des enfants. Ces changements incluent notamment la loi de 1991 portant sur l'organisation des CSEE (Centre socio-éducatif de l'État) et la loi de 1992 relative à la protection de la jeunesse. De plus, le Luxembourg ratifie la Convention relative aux droits de l'enfant en 1993. L'objectif est alors de comprendre l'impact de ces évolutions juridiques sur l'expérience du placement et leur influence sur la vie des personnes concernées.

Pour ce faire, l'étude serait divisée en trois volets. Premièrement, une récolte de témoignages individuels serait réalisée auprès d'anciens pensionnaires placés dans une institution étatique, désormais devenus adultes et qui ont aujourd'hui entre 30 et 50 ans. Deuxièmement, et dans un but d'approfondir la compréhension des impacts familiaux, des entretiens seraient réalisés avec des membres de la famille des individus ayant été placés, permettant ainsi d'explorer le vécu du placement d'une manière plus large.

Enfin, l'étude viserait également à recueillir les témoignages d'acteurs directement impliqués dans les placements de mineurs. Cette approche en trois étapes aurait pour objectif de traiter la question dans une perspective holistique. L'objectif de ce séjour de recherche était alors d'évaluer l'intérêt et la faisabilité du projet. La contractante a mené des recherches documentaires, dans le but d'explorer le fonctionnement des placements et le paysage institutionnel luxembourgeois dans une perspective historique. Elle a également discuté de l'intérêt de l'étude avec différents informateurs et acteurs impliqués dans les placements et les droits des enfants. Les résultats obtenus à la suite du séjour se sont avérés positifs. Ainsi, cette première phase souligne l'importance de poursuivre les efforts dans cette direction.

L'élaboration du projet a bénéficié du soutien de l'OKAJU et de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne. Les résultats ont servi à la rédaction d'une proposition de projet qui a été soumise en avril 2024 au Fonds national suisse (FNS) par Guy Elcheroth, professeur de psychologie sociale à l'Université de Lausanne. En octobre 2024, le dossier a été retenu par le FNS pour un financement sur les années 2025 à 2028. Cela a également ouvert la voie au financement du projet, y compris d'une thèse de doctorat portant sur le sujet.

L'OKAJU entend développer de tels partenariats d'études et de recherche ou de formation universitaire respectivement accueillir en résidence des chercheurs contribuant au développement des questions liées aux droits de l'enfant.

1 <https://www.uni.lu/fhse-fr/research-projects/champ/>